

Commission : Haut-Commissariat aux Ressources

Question : Des hauts fonds à la lune, y a-t-il des limites à l'exploitation des ressources ?

Auteur : Royaume de la Norvège

La Norvège est un pays riche en ressources naturelles et a su bâtir une économie prospère fondée sur l'exploitation de ses ressources énergétiques, notamment le pétrole et le gaz car elle est le 3^e exportateur mondial de gaz et le 6^e de pétrole. Les plus importants partenaires commerciaux de la Norvège se situent dans sa région. L'UE représente toujours plus de 80% des exportations de marchandises de la Norvège et deux tiers environ de ses importations. Toutefois, la tendance à l'augmentation des échanges avec d'autres régions du monde, en particulier l'Asie, s'est poursuivie ces quatre dernières années. Le Royaume de la Norvège est également conscient des responsabilités qui accompagnent ces richesses. En tant que nation tournée vers l'avenir, il est impératif de se poser la question fondamentale : y a-t-il une limite à l'exploitation des ressources ?

La Norvège estime que l'exploitation des ressources naturelles, qu'elles soient fossiles ou renouvelables, ne peut être envisagée de manière illimitée. Les limites écologiques doivent être respectées si nous voulons garantir un avenir durable pour notre planète. La Norvège a déjà mis en œuvre des potentielles solutions qui lui permettrait d'exploiter de nouvelles ressources telles que des métaux précieux et des terres rares, essentiels à la transition énergétique et aux technologies "vertes", comme les batteries des voitures électriques ou les panneaux solaires. Le Royaume de la Norvège avait commencé, en 2024, l'exploration d'une zone entre la mer de Barents et l'archipel du Svalbard, soit 280 000 kilomètres de fonds marins qui pourrait contenir jusqu'à 45 millions de tonnes de zinc, 38 millions de tonnes de cuivre, ainsi que d'importantes quantités d'autres métaux et terres rares. Cette année, l'UNESCO a autorisé l'exploitation de ces grands fonds au-delà du barrage car les gisements peuvent être extraits de manière rentable et durable.

Le Royaume de Norvège a déjà pris des mesures concrètes pour réduire l'impact de l'exploitation de ses ressources fossiles. Son fonds souverain, le plus grand au monde, a été conçu dans le but de transformer ses ressources pétrolières en un héritage durable, non seulement pour les Norvégiens d'aujourd'hui, mais également pour les générations futures. En 2019, la Norvège s'est désengagée de certaines compagnies pétrolières pour des raisons environnementales. Ce fond est un exemple de gestion prudente des revenus issus des ressources naturelles, en les investissant dans des secteurs diversifiés et durables.

Cependant, la Norvège reconnaît que cela ne suffit pas. La transition énergétique est cruciale et la Norvège est résolument engagée sur la voie de la décarbonisation. En 2017, le parlement norvégien a adopté une législation visant à réaliser un bilan carbone neutre d'ici 2030, soit deux décennies plus tôt que prévu initialement. De plus, un programme accéléré de réduction des émissions de gaz à effet de serre a été lancé, en particulier dans les secteurs pétrolier et gazier. Aujourd'hui, en 2030, elle a réussi à atteindre cet objectif.

La Norvège est pionnière dans le développement des énergies renouvelables, mettant particulièrement l'accent sur l'énergie hydraulique, éolienne et, plus récemment, sur l'hydrogène vert. Actuellement, l'énergie hydraulique est largement implantée en Norvège, avec un total de 275 centrales. D'après l'Association internationale des énergies hydrauliques, ces installations représentent environ 99 % de la production énergétique nationale. Son ambition est de diminuer progressivement sa dépendance aux énergies fossiles, tout en soutenant les technologies novatrices qui permettront une utilisation plus efficace et durable des ressources disponibles.

La Norvège est convaincue qu'il existe une limite à nos ressources naturelles. En conséquence, en 2016, le gouvernement norvégien a instauré un moratoire sans précédent sur les marchés publics susceptibles de favoriser la déforestation. De plus, la Norvège appuie des initiatives similaires au Brésil et en Indonésie (à qui elle a donné 1 Md\$ en 2010 pour sauver les forêts tropicales du pays)

La Norvège, de son côté, met en avant une gestion durable des ressources maritimes. Ses côtes, riches en biodiversité, nécessitent une protection adéquate. Des quotas de pêche rigoureux et une approche scientifique sont mis en œuvre pour préserver l'équilibre des écosystèmes marins. Par ailleurs, le pays présente des conditions géographiques peu favorables à l'agriculture, avec

seulement 3 % de terres arables, ce qui en fait l'un des pays les moins propices à la culture en Europe. Récemment, l'« agriculture coopérative » a connu un essor significatif, visant à établir une collaboration durable entre producteurs et consommateurs. En 2024, les coopératives norvégiennes offraient des légumes, des herbes culinaires et des fruits rouges. Selon le ministère de l'Agriculture, 72 coopératives étaient recensées en 2018, dont 60 % étaient certifiées par Debio, tandis que presque toutes adoptaient déjà des pratiques écologiques, sans utiliser des pesticides ni des engrais.

En conclusion, c'est pourquoi, d'ici 2035, la Norvège s'engage à réduire progressivement sa dépendance aux combustibles fossiles et à orienter ses efforts vers les énergies renouvelables. Le secteur de l'hydroélectricité, dans lequel le Royaume de la Norvège a déjà un avantage compétitif, sera renforcé. Elle investira dans les énergies éolienne et solaire, afin de garantir une transition juste et durable pour son économie, et pour garantir des emplois à ses citoyens. Il est clair qu'il existe des limites à l'exploitation des ressources, et ces limites doivent être respectées si nous voulons laisser un héritage positif aux générations futures.